



Monsieur le président,

Le sujet à l'ordre du jour de ce CTL, la formation professionnelle, est, au niveau national un point de désaccord très important avec la direction générale qui a atteint son paroxysme lors du CTR dédié à la formation professionnelle du 16 janvier dernier et qui a été confirmé lors du GT formation professionnelle du 21 mars.

La Direction Générale ayant confirmé la mise en œuvre de deux mesures emblématiques de sa conception de la formation professionnelle en général et des concours en particulier :

- l'organisation simultanément des concours externe et interne dès 2019 ;
- la limitation à 5 des possibilités de se présenter à chaque concours.

Ces dispositions non concertées, sous couvert d'optimisation de moyens et d'économies d'échelle, constituent des attaques directes contre la promotion sociale des agents de la DGFIP. Lors du GT du 21 mars, la CGT Finances Publiques et Solidaires Finances Publiques ont regretté l'aspect factuel des documents concernant le bilan de la formation professionnelle à la DGFIP, et surtout dénoncé les reculs inacceptables contenus dans les propositions concernant les nouvelles scolarités et le contenu des formations initiales.

La formation initiale changeant de finalité, elle ne permettra plus aux agents d'acquérir les fondamentaux qui permettent aujourd'hui d'avoir une formation de carrière. Elle sera réduite et constituée d'une partie socle généraliste, d'une partie fonctionnelle accès sur le premier poste et d'un stage pratique.

Stage pratique qui devient probatoire : le directeur local décidera au bout du cycle de formation si vous êtes apte à être titularisé dans la catégorie !

La CGT Finances Publiques et Solidaires Finances Publiques ont vivement dénoncé ces reculs d'une gravité inédite à la DGFIP mais qui ne sont qu'une étape dans la destruction des droits et garanties des agents.

Nos organisations rappellent que la formation professionnelle est un investissement sur l'avenir, or depuis plusieurs années elle n'est considérée que comme une charge budgétaire par l'administration.

La formation professionnelle est un enjeu majeur. Et alors que la formation initiale n'est plus aussi performante qu'il y a quelques années et qu'il y a donc un réel besoin de formation des vérificateurs, c'est aux directions locales de former les nouveaux vérificateurs au travers leur plan de formation.

Alors que la DG a admis que le tutorat devait être une priorité dans l'aide aux vérificateurs rien n'est fait pour le mettre en place. Une note devait être écrite, en ce sens, mais nous l'attendons toujours. Encore une promesse non tenue par la DG.

Solidaires Finances Publiques et la CGT Finances Publiques dénoncent la refonte du cursus de formation initiale de 2012 mais aujourd'hui, malgré ces mises en garde, la DG se contente de faire un constat désastreux en se servant de la souffrance au travail des stagiaires et des agents

(éloignement familial, absentéisme pesant pour les collègues dans les services, densité de la formation etc...) pour justifier du sabotage de la formation professionnelle à la DGFIP pourtant reconnue comme une des plus performante.

Et ce n'est pas le développement de la e-formation voulue par la DG qui va arranger les choses.

Cette dégradation de la formation professionnelle a des conséquences sur le métier des vérificateurs-trices. de notre direction. Cumulées avec la dégradation des conditions de la vérification et des conditions de travail, cela détériore l'exercice de leur mission.

Le retard accumulé sera difficile à rattraper malgré des efforts importants sur le plan local en termes d'équipe locale de formation et de formations proposées.

Enfin, un dernier mot sur le climat actuel dans notre direction.

Le baromètre social que vous nous avez fourni confirme notre ressenti.

Tout comme à l'échelon national, sur de très nombreux plans, les agents de la DIRCOFI IDF font part de leur insatisfaction et de leurs critiques, tant au niveau de leurs conditions de travail que de l'évolution de la DGFIP.